Rhône-Alpes : non aux annulations des prescriptions de diagnostics archéologiques

Bron, Grenoble, Alba, le 23 juin

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication,

Les délais d'intervention de l'Inrap pour la réalisation de diagnostics sont actuellement de 18 mois, ce qui provoque de vives réactions de mécontentement de la part des aménageurs. Le 11 juin, le Préfet de région a fait savoir qu'il voulait, pour le 25 juin, que ces délais soient ramenés à un maximum de 6 mois d'attente ; le même jour, la Direction Générale de l'Inrap confirmait qu'aucun moyen humain supplémentaire ne serait octroyé à la région. L'équation était impossible, sauf à… annuler des prescriptions !

Une première simulation réalisée en urgence par le Service Régional de l'Archéologie aboutit à la suppression potentielle d'une quarantaine d'opérations de diagnostics, soit l'équivalent de 3000 jours /hommes. Cette proposition demeure très largement insuffisante pour satisfaire les objectifs préfectoraux et devrait donc entraîner des coupes encore plus drastiques.

Nous, agents de l'Inrap signataires, refusons ces « déprescriptions » massives qui aboutiront à la destruction de vestiges archéologiques, en contradiction avec la loi de 2001 et la convention de Malte. Il s'agit d'un désaveu des missions scientifiques confiées par le Ministère de la Culture et de la Communication aux SRA et à l'Inrap.

Nous demandons l'attribution de moyens humains adéquats pour réaliser les diagnostics dans des délais raisonnables, ce qui constitue à nos yeux la seule réponse scientifiquement recevable à la crise régionale.